



PRÉFET
DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan
d'Action
Départemental
de Restauration
de la Sécurité
du Quotidien

Quimper, le 21 février 2025



Bruno RETAILLEAU
Ministre d'État,
ministre de l'Intérieur.

” Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, j'ai voulu que dans chaque département, au plus près des réalités locales, des actions ciblées soient pensées et menées pour lutter plus efficacement contre cette délinquance qui empoisonne la vie des Français.

C'est le sens de ces plans départementaux de restauration de la sécurité du quotidien, conçus par les préfets, avec nos forces de l'ordre et de nombreux acteurs concernés par la protection de nos compatriotes.

Ces plans reposent donc sur une philosophie d'action à laquelle je crois : la subsidiarité. Dans notre État encore trop jacobin, elle est essentielle. Car Paris ne sait pas tout ! Ce n'est pas au ministre que je suis de dire quelle patrouille placer à tel carrefour : la sécurité du quotidien est d'abord une affaire de terrain.

J'ai choisi de faire confiance aux acteurs de terrain. Et ce choix était le bon.

Car sous l'autorité de chaque préfet, un travail exceptionnel et inédit a été réalisé, pour dresser, à travers des diagnostics territoriaux, une cartographie précise et complète de la délinquance, dans chaque département. Désormais, et à partir de cette cartographie, des actions ciblées vont être lancées. Elles seront nécessairement différentes selon les départements, mais elles devront être convergentes quant à l'objectif poursuivi: obtenir des résultats. Car c'est ce que les Français nous demandent.

Nous les obtiendrons. Car les préfets ont fait le choix de méthodes qui ont prouvé leur efficacité. C'est le renforcement de la présence et de la visibilité de nos forces de l'ordre, pour rassurer les citoyens et dissuader les délinquants. C'est la concentration des efforts sur les lieux les plus propices à la délinquance ou les profils les plus problématiques. C'est aussi l'action conjointe avec la Justice et la relation essentielle avec les Maires.

Ensemble, tous ces plans départementaux dessinent désormais comme un vaste plan de bataille au service d'une même exigence de fermeté : garantir l'ordre républicain, pour protéger tous les Français, où qu'ils résident. Être protégé : c'est le premier droit de chaque citoyen et donc le premier devoir de l'État. Je veux saluer tous les courageux du ministère de l'Intérieur qui dans chaque département mènent ce combat républicain, contre l'impunité et pour la sécurité des Français. Ils sont la fierté de notre ministère.

”

01. LE PLAN D'ACTION DÉPARTEMENTAL

Axe 1 : Lutter contre le trafic de stupéfiants

La lutte contre le trafic de stupéfiants constitue la priorité des prochains mois. Phénomène d'ampleur internationale, il touche tous les territoires français et concerne toutes les couches sociales de la population. **Le Finistère n'est pas épargné**, notamment les centres urbains et les quartiers prioritaires. Le trafic de stupéfiants génère de nombreux troubles à l'ordre public, à la sécurité et à la tranquillité publiques :

- violences aux personnes à l'occasion de règlements de comptes ;
- atteintes aux biens pour acquérir les produits nécessaires à sa consommation ;
- blanchiment ou insécurité routière.

Une prise de conscience collective est nécessaire pour endiguer le phénomène.

Principales mesures :

- la poursuite des opérations judiciaires coordonnées, en lien étroit avec les

procureurs (*opérations à 360 °*) pour entraver les dealers et démanteler les réseaux et les points de deal ;

- des opérations « *coups de poing* », possiblement conjointes (*Gendarmerie, Police, Douanes...*), sur les « points de vigilance renforcée » : voies de communication routières, réseaux de transports en commun, lieux les plus fréquentés (*centres-villes, quartiers, abords des centres commerciaux et des gares, grands rassemblements*) ;
- une action renforcée pour lutter contre le blanchiment de l'argent de la drogue ;
- un effort porté sur la détection des trafics sur internet (*ubershit*) ;
- une surveillance accrue du vecteur postal ;
- des actions contre le trafic de stupéfiants dans les ports et sur la façade maritime ;
- une politique de fermeté et de sanction des consommateurs, avec notamment un recours aux amendes forfaitaires délictuelles (AFD).

Axe 2 : Restaurer la sécurité du quotidien

Il s'agit d'affirmer l'autorité de l'État pour lutter contre le sentiment d'insécurité, de rendre davantage visibles les actions de lutte contre les faits de délinquance et de combattre le sentiment d'impunité.

Il convient aussi de porter nos efforts sur des problématiques prioritaires :

- la lutte contre les violences intrafamiliales ;
- la lutte contre la délinquance itinérante organisée, source de cambriolages ou de vandalisme ;
- le suivi renforcé des publics spécifiques : mineurs délinquants, ressortissants étrangers auteurs de troubles à l'ordre public, personnes souffrant de troubles psychiques menaçant l'ordre public.

Principales mesures :

- augmenter la présence des forces de l'ordre sur la voie publique ;
- lutter contre les violences urbaines à Brest et responsabiliser les familles de délinquants ;
- améliorer l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales (*ex : dépôt de plainte à l'hôpital*) ;
- rendre compte régulièrement aux élus locaux et les alerter sur les phénomènes de délinquance émergents ;
- rendre chaque citoyen acteur de sa sécurité : promouvoir l'application « *MaSécurité.fr* » ou encore les dispositifs « *Tranquillité vacances* », « *Participation citoyenne* » ou « *Sécurité commerces* » ;
- développer les actions « *d'aller-vers* » ;
- communiquer davantage sur les actions menées.

Axe 3 : Mobiliser tous les acteurs

Nous sommes tous concernés par la lutte contre la délinquance. Préfet, forces de sécurité, acteurs de la justice, administrations, maires, entreprises, citoyens, ... chacun a un rôle à jouer pour, ensemble, relever le défi de la sécurité du quotidien.

Principales mesures :

- réaffirmer l'importance du couple préfet/maire, dans une co-production de sécurité : soutien au déploiement de la vidéo-protection, adossement d'un volet sécurité dans le cadre des

conventionnements avec l'État (« *Petites villes de demain* », *Contrats de ville, Cité éducative...*), suivi des CLSPD/CISPD/CMSPD, mise en place d'actions avec l'AMF et AMRF ;

- activer des entraves administratives vis-à-vis des délinquants et de leurs familles : suspension des allocations, expulsion de logements sociaux par exemple ;
- consolider les partenariats avec le monde économique (*notamment en conventionnant avec les opérateurs de transports, les opérateurs de télécommunications, les bailleurs sociaux, les fédérations professionnelles ou avec La Poste*).

02. LA DÉCLINAISON TERRITORIALE

Les mesures du plan départemental se déclinent au plus près du terrain. Sur la base des diagnostics territoriaux qui ont été réalisés dans chaque circonscription de police et dans chaque compagnie de gendarmerie, des actions prioritaires ont été identifiées pour répondre aux

spécificités de chacun des quatre arrondissements du département du Finistère. Elles seront mises en œuvre par les forces de sécurité, sous le pilotage des sous-préfets d'arrondissement.

Quelques actions spécifiques par arrondissement

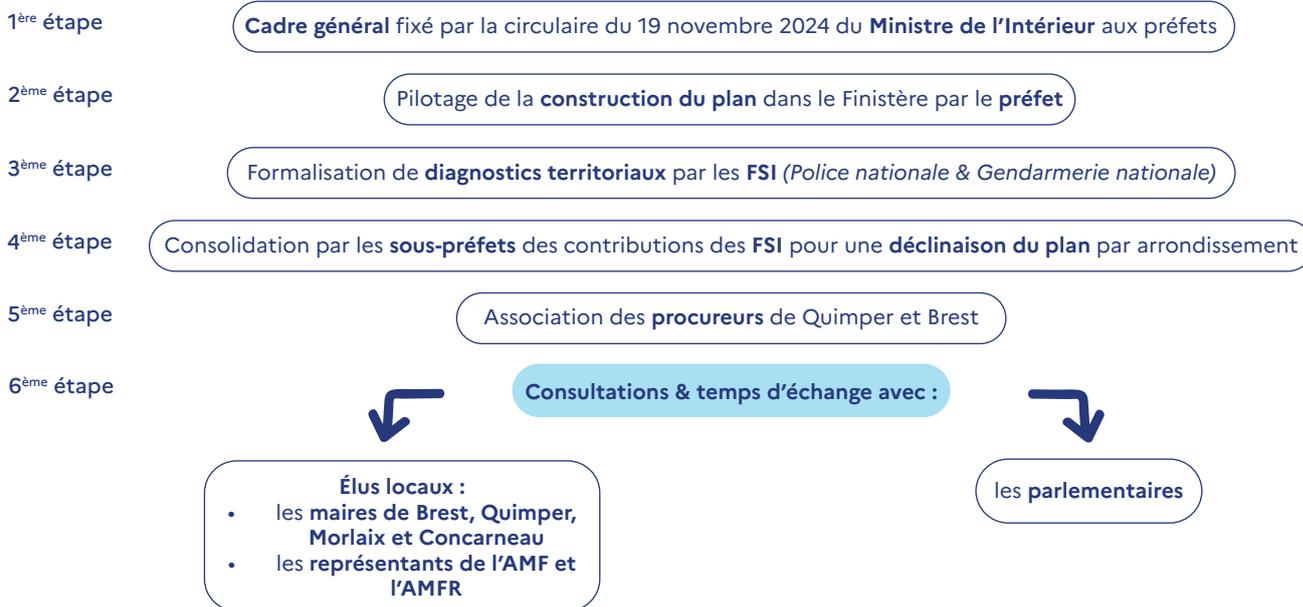
Arrondissement de Brest	<ol style="list-style-type: none">01. Lutter contre le trafic de stupéfiants dans le centre-ville de Brest, dans les quartiers brestois et dans les communes périurbaines de l'agglomération (<i>notamment Le Relecq-Kerhuon, Guipavas, Gouesnou, Guilers et Plouzané</i>).02. Augmenter la présence des forces de sécurité sur la voie publique03. Développer la vidéosurveillance04. Lutter contre les violences urbaines dans les quartiers	<ol style="list-style-type: none">05. Démanteler les points de deal06. Lutter contre l'ubershit07. Renforcer les contrôles dans les réseaux de transports en commun et les axes routiers08. Contrôler les commerces soupçonnés de blanchiment de l'argent de la drogue09. Sanctionner les consommateurs10. Approfondir le partenariat avec la MILDECA à Brest
Arrondissement de Quimper	<ol style="list-style-type: none">01. Lutter contre le trafic de stupéfiants à Quimper (<i>secteurs Penhars/Kermoyan et centre-ville/gare notamment</i>), à Quimperlé, Douarnenez et sur la façade maritime du pays Bigouden02. Renforcer les patrouilles pédestres03. Renforcer les contrôles sur les axes routiers structurants, notamment vers Lorient, les gares routières et ferroviaires et les réseaux de transport en commun04. Contrôler les commerces soupçonnés de blanchiment de l'argent de la drogue05. Approfondir les coopérations avec les	<ol style="list-style-type: none">polices municipales06. Mener des actions de prévention et de répression sur les atteintes aux biens, notamment en période estivale avec la délinquance itinérante07. Réaliser des contrôles sur les établissements de nuit et systématiser les verbalisations en cas de tapages nocturnes08. Développer les contrôles dans les ports et sur la façade maritime09. En matière de VIF, conventionner avec le CHIC pour proposer des dépôts de plaintes en mobilité10. À Quimperlé, poursuivre les échanges avec les collectivités de l'agglomération lorientaise
Arrondissement de Morlaix	<ol style="list-style-type: none">01. Lutter contre les stupéfiants à Morlaix (<i>centre-ville / quartier de la Vierge noire / quartier de la Madeleine notamment</i>) et dans les communes desservies par la RN12 (<i>Landivisiau, Plouigneau</i>) et la D58 (<i>St-Pol-de-Léon, Taulé, Roscoff</i>)02. Renforcer les patrouilles pédestres03. Porter une attention particulière sur le vecteur maritime, notamment à Roscoff et Saint-Pol-de-Léon, et sur le vecteur postal04. Contrôler des commerces soupçonnés de blanchiment de l'argent de la drogue05. Approfondir les coopérations avec les	<ol style="list-style-type: none">polices municipales06. Sensibiliser les commerçants et citoyens pour mieux lutter contre les cambriolages07. Travailler avec l'Education nationale sur la consommation de stupéfiants au collège08. Développer le recours aux amendes forfaitaires délictuelles (AFD)09. Faire intervenir la nouvelle brigade mobile des Monts d'Arrée au sud de l'arrondissement de Morlaix10. Approfondir les échanges avec l'hôpital psychiatrique
Arrondissement de Châteaulin	<ol style="list-style-type: none">01. Lutter contre les stupéfiants en portant une attention particulière aux axes structurants (<i>RN 164</i>) et lors des grands rassemblements02. Développer le recours aux amendes forfaitaires délictuelles (AFD) dans les cœurs de ville03. Contrôler les colis postaux04. Développer la présence sur la voie publique et la proximité, notamment grâce à la nouvelle brigade mobile des Monts d'Arrée05. Renforcement des contrôles d'alcoolémie et de consommation de stupéfiants	<ol style="list-style-type: none">06. Lutter contre les infractions aux règles d'urbanisme et les atteintes à l'environnement, et accompagner les maires dans l'exercice de leur pouvoir de police administrative07. Développer l'accueil des victimes de VIF en mobilité (<i>identification de tiers-lieux</i>)08. Lutter contre les cambriolages et la délinquance itinérante, notamment aux limites du département09. Encourager les entreprises à installer un système de vidéoprotection10. Renforcer les liens avec les polices municipales pour lutter contre les incivilités et les atteintes aux biens

3 axes - 24 mesures départementales déclinées dans chacun des 4 arrondissements du Finistère

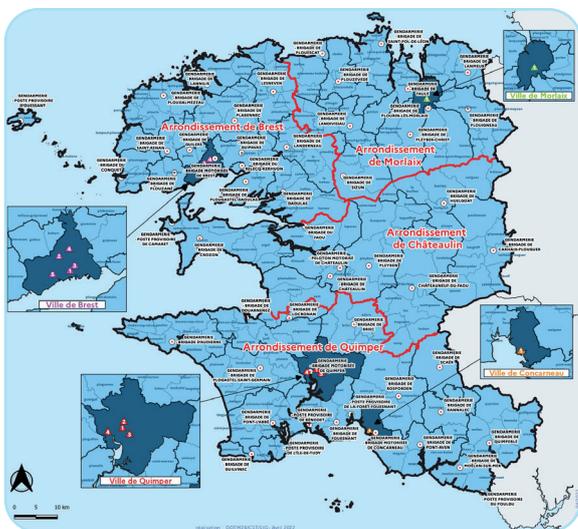
Le **Plan d'Action Départemental de Restauration de la Sécurité du Quotidien** : une feuille de route opérationnelle, adaptée aux spécificités du territoire finistérien, par nature évolutive.

- ➔ **Identification des enjeux** au plus près du terrain : diagnostics territoriaux établis par la Police et la Gendarmerie à une maille infra-départementale et consolidés par arrondissement sous l'impulsion des sous-préfets
- ➔ **Coordination accrue** avec l'autorité judiciaire
- ➔ Une **liberté d'action** et une **capacité d'initiative** au niveau départemental : confiance accordée par le ministre de l'Intérieur aux préfets, déclinée localement dans les marges de manoeuvre laissées aux FSI, en étroite concertation avec les sous-préfets d'arrondissements
- ➔ **Mobilisation de tous les acteurs** du continuum de sécurité : élus locaux, administrations partenaires, entreprises, bailleurs, opérateurs, associations, citoyens

La démarche



➔ **Et maintenant** : une dynamique à partager avec tous les élus locaux, en premier lieu les maires, et plus largement, avec tous les partenaires institutionnels et avec les Finistériens.



Implantations et zones de compétences dans le Finistère :

- Zone Police nationale
- Zone Gendarmerie nationale

Les effectifs dans le Finistère



920 personnels



690 personnels



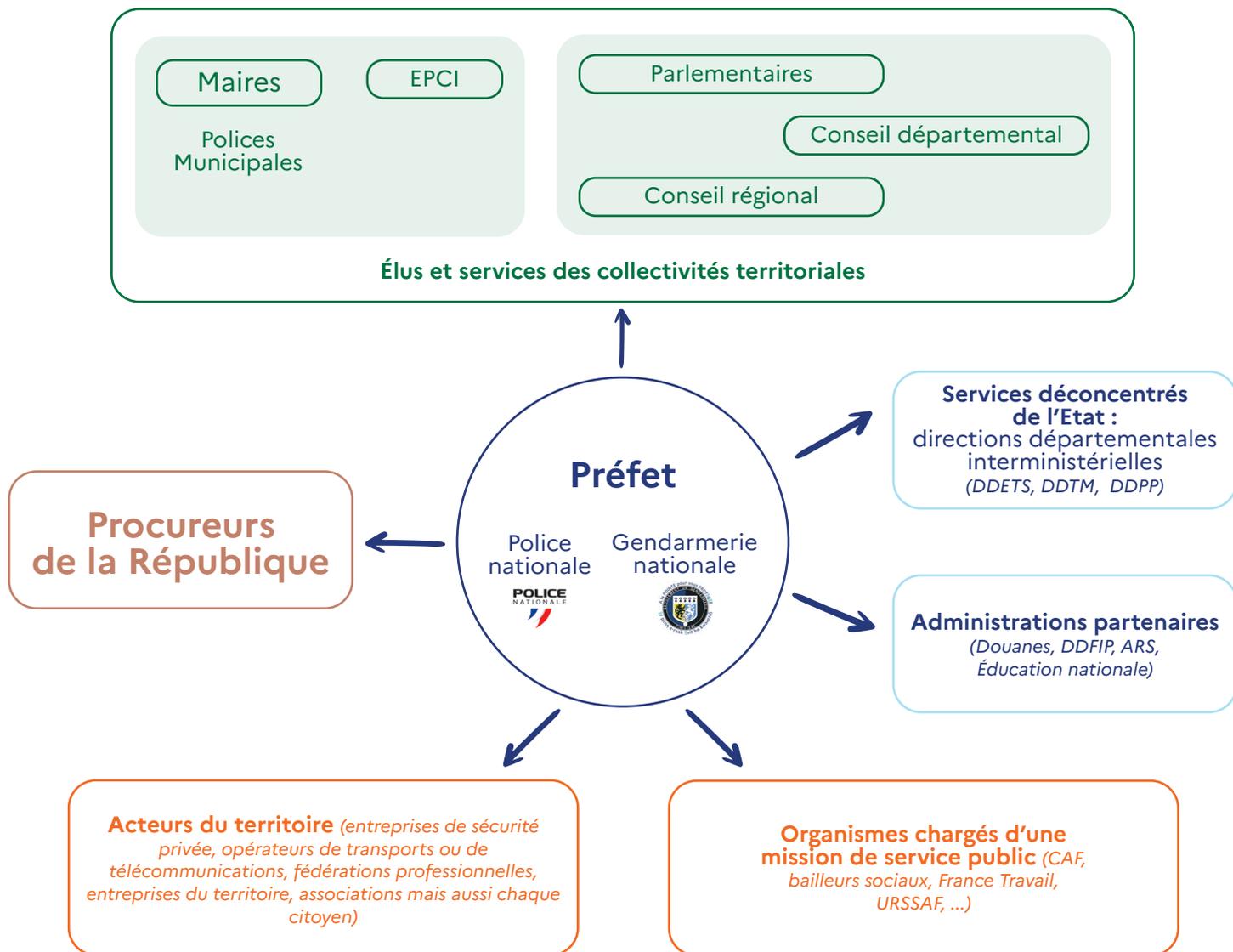
Près de **900 000** heures de présence sur la voie publique en 2024

La délinquance du quotidien dans le Finistère en 2024

- 38 800 faits de délinquance recensés
- 4 115 gardes à vue
- 2 156 infractions à la législation sur les stupéfiants
- 329 kg de cannabis saisis (+ 110% par rapport à 2023), 17 kg de cocaïne (+ 7%), 7 kg de héroïne (+ 20%) et 3 756 doses d'ecstasy (+ 32%)
- Des points de deal et un développement de « l'ubershit »
- 800 amendes forfaitaires délictuelles (+ 25% par rapport à 2023)
- 3 125 victimes de violences intrafamiliales (+ 1,7% par rapport à 2023)
- 2 230 faits de cambriolages de logement
- 1 300 faits de vols de véhicules
- plus de 60 faits de vols de câbles recensés

TOUS ACTEURS DE NOTRE SÉCURITÉ

L'efficacité du PARDSQ repose sur une mobilisation coordonnée de tous les acteurs du **continuum de sécurité** du territoire finistérien



Alain Espinasse
Préfet du Finistère

Le Finistère n'est pas épargné par le trafic de stupéfiants, les agressions ou les cambriolages. La délinquance évolue et utilise sans cesse davantage les nouvelles technologies. Le trafic de stupéfiants s'enracine en ville et n'épargne ni les zones péri-urbaines, ni les campagnes. Ces actes perturbent la vie quotidienne de nos concitoyens, sur lesquels il font peser une vraie insécurité. Garantir la sécurité de tous est une priorité de l'État. À mes côtés, en lien étroit avec les procureurs, les forces de l'ordre sont pleinement mobilisées. Chaque jour, policiers et gendarmes finistériens s'engagent sans relâche pour protéger chacun et chacune d'entre nous. Aujourd'hui, grâce à ce Plan d'Action Départemental de Restauration de la Sécurité du Quotidien, nous souhaitons mobiliser tous les acteurs : bien entendu les élus, et notamment les maires et leurs polices municipales, mais aussi les autres administrations, les entreprises, les bailleurs sociaux, les associations ou encore les opérateurs de transports ou de télécommunications. Convaincu que chaque citoyen peut aussi être acteur de la sécurité, j'en appelle à la mobilisation générale pour, tous ensemble, relever le défi de la sécurité du quotidien.